

FORMATION JEUNE ENCADRANT (ASSISTANT FORMATEUR) 2017-2018

La Ligue de Champagne de Tir organise pour la première fois de son existence une formation axée sur la responsabilisation de ces jeunes tireurs en assistance sur les pas de tir. Cette formation est proposée sur le concours de l'Equipe Technique Régionale, et les commissions Arbitrage et Formation, pédagogie, Ecole de Tir.

Présentation :

1) Référentiel d'activité

Appellation : l'appellation habituelle de l'activité bénévole d'encadrement de la pratique du Tir sportif pour les jeunes licenciés des catégories Minime 2 à Junior 3 inclus est celle de Jeune encadrant.

Structures concernées : cette activité s'exerce dans le cadre d'une structure d'apprentissage du club de type école de tir.

Champ et nature des interventions : le Jeune encadrant réalise, sous la conduite de son tuteur, des actions d'encadrement d'un public de type école de tir, dans le cadre de la pratique de l'activité Tir sportif :

- il s'investit dans l'animation du club en participant aux journées portes ouvertes, à l'assemblée générale et/ou au comité directeur comme jeune dirigeant, en aidant à la mise en place des compétitions amicales (organisation et arbitrage),
- il garantit au public des conditions optimales de sécurité lors de sa pratique et veille à son intégrité physique,
- il répond à la demande d'un public désireux d'aborder la pratique en termes d'apprentissage du Tir sportif au travers des trois premiers niveaux (blanc à orange) de la progression d'apprentissage fédérale « Cibles Couleurs » (aide à la conduite des séances d'entraînement, à la formation et à la validation du dispositif « Cibles Couleurs »),
- il coache les plus jeunes lors des compétitions.

Situation fonctionnelle :

- il doit connaître les positions de base et les fondamentaux techniques permettant la pratique du Pistolet précision 10 m ou de la Carabine 10 m debout, du tir épaulé ou désépaulé sur trajectoires simples en tir au plateau (il n'y a pas de polyvalence demandée à ce niveau),
- il participe à la conduite des séances d'entraînement de l'école de tir comme assistant du formateur,
- il concourt à la mise en place d'un encadrement s'appuyant sur les fondamentaux techniques définis dans la progression d'apprentissage, des niveaux blanc à orange du dispositif « Cibles Couleurs »,
- il aide le formateur de son club à valider les trois premiers niveaux (cibles blanche à orange) de la progression « Cibles Couleurs ». Il peut aider à la validation jusqu'à un niveau de cible inférieur à celui détenu.

2) Objectifs de la formation

La mise en place du dispositif Jeune encadrant poursuit trois objectifs principaux :

- rajeunir les effectifs de nos bénévoles en suscitant des vocations précoces pour l'encadrement,
- faire découvrir aux plus jeunes ce rôle important pour le développement des clubs et de la pratique de notre activité,
- permettre l'établissement de passerelles, avec des allègements de formation éventuels, en vue de l'intégration des cursus de formation aux BFA et BFI.

Cette pratique s'appuie exclusivement sur les activités de tir à la cible à 10 m en Carabine ou Pistolet ou sur celles de tir au plateau.

3) Conditions d'accès à la formation

Prérequis :

- être licencié à la FFTir depuis deux ans minimum (troisième saison sportive),
- présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du Tir sportif de moins de trois mois (la présentation de la licence validée par un médecin suffit),
- avoir au moins 14 ans au début de la formation et présenter une autorisation parentale,
- être titulaire de la cible verte du dispositif « Cibles Couleurs » (ou en cours d'obtention, c'est-à-dire posséder un niveau orange, la cible verte devant impérativement être passée avant la fin de la formation),
- s'inscrire à l'aide d'un dossier d'inscription (à se procurer auprès du secrétariat de la ligue régionale d'appartenance), renvoyé dans les délais, à l'attention du RFL,
- avoir l'avis motivé de son président de club sur la fiche d'inscription,
- avoir un tuteur (entraîneur de club diplômé actif, c'est-à-dire ayant suivi une action de formation continue durant l'olympiade).

Le matériel : le déroulement de la formation est conditionné au fait que les stagiaires puissent venir avec leurs matériels de tir (équipements, armes et munitions personnels ou prêtés par leur club de tir).

Intervenants

Ce stage est organisé par la ligue de Champagne Ardenne, il sera encadré par l'Equipe Technique Régionale et le Responsable Régional Arbitrage.

Dates :

- **Passage Cible Jaune/Orange : Samedi 16 Décembre 2017 de 14h00 à 17h30 à Muizon,**
- **Module technicité : Dimanche 17 Décembre 2017 de 14h00 à 17h30 à Muizon,**
- **Module accueil et Cibles Couleurs : Dimanche 18 Février 2018 de 14h00 à 17h30 à Châlons,**
- **Passage Cible Orange/Verte : lieu et date à confirmer,**
- **Module sécurité et pédagogie : lieu et date à confirmer.**

- Matériel :** Vous êtes priés de venir avec l'ensemble de votre matériel de tir ainsi que vos munitions. Nécessaire de prise de note obligatoire (stylo, cahier).
- Intervenants** Ce stage est organisé par la ligue de Champagne Ardenne, il sera encadré par l'Equipe Technique Régionale et le Responsable Régional Arbitrage.
- Organisation :**
- **La participation aux frais, pour l'ensemble de la formation s'élève à 30 € par stagiaire.**
 - **La ligue fournira le Livret Jeune Encadrant, les différents documents indispensables, un partage de fichier Dropbox avec des documents pédagogiques,**

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

Prérequis

- Il faut être licencié F.F.Tir,
- Avoir 14 ans (minime 2ème année), accessible également aux Cadets/Juniors,
- Pratiquer le tir sportif (tout arbitre doit avoir pratiqué le sport qu'il va juger),
- Être obligatoirement détenteur d'un niveau de cible de couleur « verte » et avoir participé à quelques compétitions (pour comprendre l'état de stress du compétiteur), des sessions de validations de Cibles Couleurs seront préalablement organisées par la Ligue.
- Faire une demande à son président de club qui transmettra au responsable départemental ou régional de l'arbitrage (joindre l'autorisation parentale cf p.9). Cette demande implique le désir de rendre service et l'engagement de donner de son temps même s'il est recommandé de continuer la compétition.
- Frais d'inscription : **30€** pour l'ensemble du cycle.

Ligue Champagne de Tir
Formation
Jeune Encadrant
DOSSIER D'INSCRIPTION
2017/2018

NOM :

PRENOM :

PHOTO DU
CANDIDAT A
AGRAFER

(obligatoire)

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Tél. Domicile : Portable :

Tél. Parents :

Taille t-shirt et veste: XS/S/M/L/XL/XXL

Indiquez une adresse Email pour l'envoi de documents de formation

Email :

Date de naissance : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | Catégorie d'âge : MF, MG, CF, CG, JF, JG

(entourer la catégorie réelle)

N° de licence : | ... | | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | N° de club : | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... |

Nom du Club :

Cible Couleur obtenue : Blanche Jaune Orange Verte Supérieure

(cocher la cible la plus haute obtenue)

Date d'obtention :

DOSSIER A RENVOYER A LA LIGUE AVANT LE 27 NOVEMBRE 2017.
UNE PARTICIPATION DE 30€ EST DEMANDEE.

MOTIVATION DU CANDIDAT	AVIS MOTIVE DU PRESIDENT DE CLUB
<p><u>DATE, NOM et SIGNATURE :</u></p>	<p><u>DATE, NOM, SIGNATURE & CACHET DU CLUB :</u></p>

<p><i>DATE ET SIGNATURE DU CANDIDAT</i></p>
